

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	7
Votants	7
procuration	0

L'an deux mil vingt-quatre le vendredi 2 août, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 29 juillet 2024

<b>Objet</b>
<b>N° 24/05/02</b>
<b>Modification de la délibération n°22/05/07 – Tarifs des locations des salles municipales</b>

**Présents** Monsieur Jérémy VALLAS, Monsieur Jean-François DESHAYES, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE, Madame Maryvonne ALVARD, Madame Audrey PENIN, Madame Dominique ANCEY

### Représentés

**Absents excusés** Mesdames Guyonne FOURNIER et Rachel ROUSSET

**Secrétaire de séance** Madame Maryvonne ALVARD

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°22/05/07 du 10 novembre 2022 concernant les tarifs de location des salles communales. Cette délibération ne faisait pas état d'une caution pour la location de la salle du pôle culturel.

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer la caution pour la location de la salle du pôle culturel à 500.00€

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- **VALIDE** le montant de 500.00€ pour la caution demandée lors de la location de la salle du pôle culturel.

Ainsi fait et délibéré,  
Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,  
**Maryvonne ALVARD**



Acté certifié exécutoire le : 08/08/2024  
Télétransmis en Préfecture le : 08/08/2024  
Notifié ou publié le : 08/08/2024

Le Maire,  
**Jérémy VALLAS**



La présente délibération est transmise à :  
Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville  
Madame le Trésorier de Sallanches